

Bonne nouvelle : le décrochage scolaire est en baisse. Alors que l'on comptait, en 2010, 136.000 jeunes décrocheurs ayant quitté le système scolaire sans qualification, le Ministère de l'Education nationale en a recensé 110.000 pour l'année 2014. Ceci représente une baisse de 20% en cinq ans.

La France a également fait mieux l'an dernier que l'objectif européen de descendre sous la barre des 10 % de jeunes de 18 à 24 ans sans diplôme, avec un résultat de 9 %, ce qui représente un total de 494 000 jeunes ni en emploi ni en formation, au lieu de 620 000 cinq ans plus tôt.

La Ministre de l'Education nationale Najat Vallaud-Belkacem s'est réjouie de ces résultats encourageants et a rappelé l'objectif gouvernemental de diviser le décrochage scolaire par deux d'ici 2017. Nous récoltons les fruits des actions menées depuis 2013 afin de lutter contre ce phénomène, qui ont permis de ramener dans le système scolaire 23 000 jeunes cette année-là. Les chiffres ont été tout aussi positifs en 2014, et il se pourrait bien qu'ils soient encore meilleurs en 2015.

Afin d'aider les 110.000 jeunes restants à reprendre le chemin de l'école, Najat Vallaud-Belkacem propose différentes solutions : des parcours aménagés avec davantage de stages, des établissements innovants comme les « lycées de la seconde chance » pour les jeunes de 16 à 25 ans ayant quitté le système scolaire depuis plusieurs mois sans qualification^[1], ou encore un recours accru au service civique.

Mais il faut aussi de la prévention, afin de repérer le plus vite possible les premiers signes du décrochage, comme l'absentéisme en cours ou une baisse des résultats. Pour cela, des « référents décrochage » ont été mis en place dans tous les établissements scolaires. En outre, les parents d'élèves peuvent s'adresser à tout moment à un numéro vert spécialement mis en place (0 800 12 25 00).

^[1] <http://masecondechance.onisep.fr/#accueil>